



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 25/10/2023

Dossier complet le : \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement : 2023-574

### 1 Intitulé du projet

Projet OCEAN: aménagement d'une Zone de Mouillage d'Equipements Légers (ZMEL) et de l'arrière-plage du bourg de Saint-Louis de Marie-Galante

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

SEMAG

Raison sociale

agissant pour le compte de la Région

N° SIRET

3 4 2 7 6 3 9 6 8

Type de société (SA, SCI...)

SA

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

LAVENTURE

Prénom(s)

Henri

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales	d) Zones de mouillages et d'équipements légers
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière	11. b) Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet est la déclinaison du programme OCEAN de la Région Guadeloupe pour la plage du bourg de Saint-Louis de Marie-Galante. Plusieurs ouvrages sont prévus:

En mer:

\* Création d'une ZMEL de 66 bouées (ancres à vis ou manta ray), avec expérimentation de 10 éco-récifs sur lignes de mouillage

\* Enlèvement des 21 anciens corps-morts

\* Mise en place d'une Zone Interdite aux Véhicules Nautiques à Moteur (ZIVNM) balisée

\* Mise en place d'un mouillage réservé au club de plongée sur le site de Tach à Cat

\* Installation d'un ponton flottant à annexes rattaché au quai principal

A terre:

\* Habillage du local des douches (parcelle 508) avec platelage bois + local poubelles (parcelle 507),

\* Reprise de 2 buses d'exutoire d'eaux pluviales avec mise en place de petits enrochements

\* Aménagements terrestres en arrière-plage (parking, trottoirs, éclairage)+ mise en place de carbets/bancs/tables/panneaux

\*aménagement de la route après le terminal pétrolier + mis en défens de la plage

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce projet est guidé par la volonté de développer l'activité de plaisance à Saint-Louis de MG tout en préservant le milieu marin et en conciliant avec les usages de la plage.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux en mer consisteront principalement à mettre en place les ancrages nécessaires à la création de la ZMEL et de la ZIVNM. La technique retenue est celle des ancres vissées (24) ou des manta ray (62\*4 ancres/mouillage) (descriptif en annexe).

Il s'agit de la technique la moins invasive (et la moins bruyante) vis-à-vis du milieu naturel. Elle consiste à ficher une ancre dans le sable ou dans le substratum calcaire d'afin d'y accrocher la ligne de mouillage. Ce travail est effectué par des plongeurs professionnels.

Le ponton flottant dédié aux annexes vient se fixer parallèlement au quai principal (par des bracons) et une passerelle piétonne sera également mise en place pour y accéder. Il n'y aura pas d'emprise au sol.

Les travaux à terre sont réalisés en arrière-plage:

- \* soit sur des parcelles cadastrales privées ou communales pour la réhabilitation d'infrastructures (reprise de route ou d'éclairage) ou de l'habillage de locaux (habillage en bois et plate-forme bois pour les douches);
- \* soit pour de la remise en état de zones de plage vers la zone après le poste d'hydrocarbures ou de l'ancienne distillerie( éclairage, installation de carbets,affichage)

Une phase importante de végétalisation de l'arrière-plage est prévue sur 1 700 m<sup>2</sup>

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les 66 mouillages mis en place permettront de réduire l'impact au sol (vis-à-vis des herbiers) car l'ensemble de la baie sera interdit aux mouillages en dehors de la ZMEL.

Le ponton dédié aux annexes permettra d'éviter le débarquement des annexes sur la plage (tassement, érosion de plage, disparition de la végétation par écrasement,etc.)

A terre, la remise en état du site le long du littoral permettra de re-naturer le site (végétalisation de l'arrière-plage, mise en place de blocs de défens d'accès en voitures sur la partie Sud de la plage), tout en le rendant accueillant (carbets, panneaux d'affichage, bancs, etc..).

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

AOT Maritime  
AOT Terrestre

Dossier de Déclaration Loi sur l'Eau (Rubrique 4120- Travaux d'aménagements portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur le milieu).

Le montant des travaux ayant une incidence directe sur le milieu marin est estimé à 1 680 000€

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Nombre d'ancrages de mouillages pour les navires	66 mouillages (268 ancres) + bouées
Superficie de la ZMEL (2 zones)	135 360 m <sup>2</sup> / 86 284 m <sup>2</sup>
Superficie de la ZIVNM (1 zone délimitée par 4 bouées sur ancres)	32 806 m <sup>2</sup> + 1 ancre/bouée
Ponton flottant (1)	3*30 ml
Exutoires d'eaux pluviales (2)	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : Plage de Saint-Louis

Localité : Saint-Louis de Marie-Galante

Code postal : 9 7 1 3 4 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 6 1 ° 1 9 ' 1 5 " 8 Lat. : 1 5 ° 5 7 ' 1 9 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Pour la ZMEL: Zone de mouillage existante (21 corps-morts). Avait fait l'objet d'une AOT (expirée). Pas d'évaluation environnementale faite à l'époque.

Un projet d'extension du quai principal de Saint-Louis pour le compte du Département de Guadeloupe a fait l'objet d'une évaluation environnementale (2018). Le projet prévoyait:

\* une extension du quai sur pieux pour un quai à annexes de 30m

\* des travaux de voirie, rénovation et d'aménagements des ouvrages existants (peinture, candélabre, borne électricité...)

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Saint-Louis de Marie-Galante
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans son Environnement (PPBE-3e échéance 2022) de Routes de Guadeloupe
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn de Saint-Louis, approuvé le 12/07/2012
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les incidences extrêmement faibles, principalement dues à la mise en place de 66 ancres à vis dans l'herbier mais avec des éco-mouillages n'abîmant pas le fond. Le bruit engendré par les travaux sera mineurs car implantation manuelle ou avec système pneumatique. Le ponton d'accueil est flottant (sans emprise sur le fond). A terre, les aménagements prévus sont en arrière-plage dans des secteurs déjà anthropisés et construits. Une revégétalisation de l'arrière-plage sur 1700 m <sup>2</sup> est prévue.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa houle cyclonique fort
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Possible augmentation du trafic plaisancier du fait de l'attractivité de la ZMEL (mais relative car déjà énormément de navires installés sur des mouillages forains)	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Projet d'extension du quai principal de Saint-Louis avec intégration d'un appontement sur pieux pour annexes. Le projet vient en complément afin de permettre au maximum d'annexes (en lien avec les 66 mouillages existantes) de pouvoir s'amarrer au ponton principal.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La solution technique envisagée pour l'ancrage des mouillages a été choisie en fonction des contraintes du site (profondeur, courant) mais également pour le faible impact sur le milieu. Cette technique est utilisée grandement par le Parc National de Guadeloupe dans le Grand Cul-de-Sac Marin et en Côte sous-le-Vent.

Mesures d'évitement:

\* évitement spatial de la zone corallienne pour l'implantation des mouillages

Mesures de réduction:

\* suppression des 21 anciens corps-morts historiques

\* Suppression de 14 mouillages par rapport au projet initial

\* Nettoyage de la ZIVNM

\* Suppression des aménagements sur pieux (pontons, habillage des exutoires d'eaux pluviales)

\* suppression du cheminement piéton en bois sur la plage

\* mise en place d'une cuve de récupération des eaux grises et noires (unité mobile)

Compensation: \* végétalisation du littoral (1 700 m<sup>2</sup>) + 10 mini-récifs artificiels expérimentaux

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La réalisation de la ZMEL permettra d'interdire le mouillage à l'ancre et donc de préserver les fonds marins (et notamment les herbiers natifs de phanérogames marines). Toute le reste de la baie sera interdit au mouillage. L'emprise des ancres à vis sera très réduite par rapport aux mouillages actuels (21 corps-morts béton a minima). La mise en place des aménagements n'est pas source de bruit risquant de perturber la faune marine (pas de battage, vibrofonçage). Les tests acoustiques réalisés d'implantation des ancres de type "manta ray" n'ont pas montré de dépassement de seuils physiologiques néfastes pour les tortues ou les mammifères. Les aménagements terrestres sont réalisés en arrière-plage, ne gênant aucunement les montées de tortues. La végétalisation de la plage va dans le sens d'une restauration de l'habitat  
De notre point de vue, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

**i** Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Cartographie des biocénoses marines sur le secteur d'étude	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Résumé Non Technique du Projet	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom LAVENTURE

Prénom HENRI

Qualité du signataire Directeur général

À LES ABYMES

Fait le 3 / 1 / 0 8 / 2 0 2 3

**B84A8F8** Digitally signed  
by  
**71265487** B84A8F871265  
**CB22009** 487CB2200912  
**12F7BF9** F7BF9705  
**705** Date:  
2023.08.31  
16:55:27 -04'00'

Signature du (des) demandeur(s)

